



Le jardin d'Alcinoos,

25 rue Lantiez

75017 Paris

Le jardin d'Alcinoos est une association qui existe depuis 2011. Elle a développé une activité d'épicerie solidaire depuis 2016, puis d'épicerie solidaire en mixité sociale.

En 2023, nous mettons à disposition une plateforme click & collecte, en partie, pour les jeunes en foyer. Les produits mises à disposition sont à hauteur d'environ de 30% de la valeur mercuriale comme dans les épiceries solidaires accueillant le public dans ses murs. Le présent contrat est pour une durée de 6 mois à partir des signatures de celui-ci.

Nom du bénéficiaire:

Adresse du bénéficiaire :

Téléphone & email :

Adresse du lieu et horaires d'ouvertures du click & collecte (notifié dans votre compte) :

Nos engagements réciproques

L'épicerie solidaire le jardin d'Alcinoos s'engage à :

- Accueillir les personnes dans le lieu dédié au drive avec le plus grand respect de la vie d'autrui et dans des mesures d'hygiènes sanitaires.
- Il convient cependant de souligner que nous portons une attention particulière sur la qualité de l'alimentation et l'équilibre alimentaire des clients. En conséquence nous souhaitons qu'ils achètent des produits variés. Certains produits sont limités en quantité afin de satisfaire le plus grand nombre.
- Respecter le jour et le créneau horaire pour récupérer les marchandises.
- Tout mettre en œuvre afin de proposer un choix de produits en respectant les normes d'hygiène en vigueur.
- Chaque bénéficiaire, lors de la validation par un collaborateur, de son droit d'utiliser la plateforme, à automatiquement un compte client, qui lui permet de voir les dépenses réalisées dans la semaine, le montant qu'il lui est encore disponible pour les achats hebdomadaires, l'historique de l'ensemble de ses achats depuis son premier achat.
- Chaque produit acheté, est vérifié par un collaborateur lors de sa restitution devant le bénéficiaire qu'il n'est pas cassé ou endommagé. Si un produit est cassé ou endommagé, sa valeur est directement mise en crédit dans le compte client du bénéficiaire.
- Le système de paiement Monético, est une solution du CIC/ Crédit Mutuel.

*Nous tiendrons informer les bénéficiaires de changements d'horaires ou de lieux de drive.

Madame/Monsieur

s'engage à :

- Faire des courses au maximum 1 ou 2 fois par semaine sur la plateforme "lejardin.store". Le montant minimum pour faire les achats est de 15€ par achat. Le montant maximum est de 100€ pour cette même période (il tient compte des produits alimentaires comme des produits non alimentaires, ainsi que des produits exceptionnels comme certains produits électroménagers dont l'achat pour ces produits exceptionnels n'est que pour une seule fois par an). Il paie avec une carte bancaire sur notre plateforme qui est sécurisée.
- Respecter le jour et le créneau horaire pour récupérer les marchandises.
- Tenir compte de la validité du contrat : valable 6 mois à partir de la signature du bénéficiaire. Il peut être renouvelable sur demande.
- 3 semaines avant la date échuë, le bénéficiaire recevra un email l'informant de la fin imminente du contrat et lui demandera, s'il est en droit à ce moment-là, et souhaite encore utiliser notre service d'en faire part à son travailleur social, qui devra nous envoyer un email de prolongation du présent contrat pour une nouvelle période de 6 mois.
- Faire des achats au moins 2 fois par mois sur la plateforme. Autrement le présent contrat prendrait immédiatement fin.
- Si le bénéficiaire Jeune Foyer ou son mandataire ne peut venir, chercher les produits achetés, il doit informer par email 24h à l'avance le Jardin d'Alcinoos. Les produits seront alors proposés à la prochaine date d'ouverture du click & collecte.
- Les produits achetés ne seront pas remboursés si le bénéficiaire ou son mandataire ne viennent pas les chercher et qu'il n'a pas informé l'association 24h à l'avance par l'envoi d'un email.
- Le client peut interrompre à tout moment le contrat, sur simple courriel à l'adresse suivante : contact@lejardinalcinoos.fr. Le courriel adressé doit correspondre à une adresse personnelle du client ou à celui de son travailleur social.
- Tenir Le Jardin d'Alcinoos informé en cas de changement de situation.
- Le bénéficiaire Jeune Foyer (ci-après « le mandant ») peut envoyer une autre personne (le mandataire) pour récupérer la marchandise, en remplissant en annexe le document idoine. Le mandataire devra alors être muni de ce document avec la signature du mandant et du mandataire. Le mandataire devra aussi présenter une pièce d'identité pour récupérer la marchandise du mandant.
- Le bénéficiaire jeune en foyer est en accord avec les conditions générales de ventes.

contactclient@lejardinalcinoos.fr

07 69 35 56 10

Date de signature du contrat (Bénéficiaire Jeune Foyer)

Fait à _____ le :

Ci-dessous, un formulaire, de procuration, pour une personne qui souhaite demander à un proche de récupérer les produits alimentaires en son nom.

Le mandant
Madame, Monsieur
Adresse :
n° tél :

Le mandataire
Madame, Monsieur
Adresse :
n° tél :

Faite à, le 2023,

Objet : Procuration

Je soussigné né le à et résidant à agissant en tant que mandant déclare donner pouvoir par la présente à , né le résidant agissant en tant que mandataire afin de me représenter en mon nom pour récupérer les produits que j'ai acheté sur le site " lejardin.store" et de me les restituer dans les meilleurs délais.

Par cette procuration valable du au
le mandataire est en droit d'effectuer les opérations suivantes :

- chercher les produits alimentaires et non alimentaires dans le lieu de collecte dédié et de me les remettre dans les meilleurs délais.

Signature du mandant

Signature du mandataire

Le mandataire doit être muni d'une pièce d'identité lors de la réception des produits. Si le mandant n'a pas rempli sa mission comme il se doit, le jardin d'Alcinoos n'est en rien responsable, et ne remboursera pas les produits récupérés par le mandataire au mandant signataire du contrat.

** Pour éviter les multiples cas d'usurpation d'identité, de double réception des produits, le jardin d'Alcinoos, afin de rendre ses services de récupération des produits pour les clients le plus sécurisé possible, peut procéder également sur les lieux de collecte à une vérification des pièces d'identité du mandant. Cette vérification n'est valable que pour le retrait de la commande par voie de procuration.*